

MASTER PATRIMOINE

TYPE DE DIPLÔME

Master (LMD)

NIVEAU D'ÉTUDE VISÉ : BAC +5

ACCESSIBLE EN :

Formation initiale
Formation continue
VAE

DOMAINE D'ÉTUDE : Histoire de l'art, Histoire de l'art, Patrimoine

Domaine :

Objectifs

Le Master Patrimoine propose une formation orientée selon deux grands axes : recherche appliquée au patrimoine, valorisation et médiation.

Cette formation s'articule autour d'un projet professionnel mené par chaque promotion tout au long des deux années de master.

Elle associe apports théoriques, visites et voyages, stages, projet, avec une large participation du monde professionnel.

Ce Master forme des cadres du patrimoine culturel généralistes, capables de polyvalence, et d'adaptation à des missions et des terrains d'exercice variés.

ÉTABLISSEMENT

LIEU D'ENSEIGNEMENT

Cahors

CONTACT

Contact scolarité

Véronique CAZAC

cazac@univ-tlse2.fr

05 61 50 48 82

Savoir-faire et compétences

- utiliser les outils et les techniques propres à chaque domaine d'activité : par exemple logiciels et outils d'inventaire, actions de conservation préventive, notions de muséographie et scénographie, chaîne éditoriale, conception multimédia, connaissance des publics et des démarches de médiation culturelle, notions de communication...
- organiser de manière structurée des projets, des missions : fixer les objectifs, planifier les tâches, coordonner les actions. Mettre en œuvre des méthodes, établir une programmation.
- animer des équipes, conduire des réunions.
- définir, élaborer et suivre le budget d'un établissement ou d'un événement culturel.

Condition d'accès

1ère année :

Cette formation est à accès sélectif ou à capacité limitée.

Si vous êtes titulaire d'une des formations requises, vous devez au préalable déposer votre candidature auprès du secrétariat de la formation.

[Téléchargez le dossier de candidature \[PDF - 93Ko\]](#)

2ème année :

Avoir validé le M1 correspondant à l'UT2J.

Les titulaires d'un autre Bac+4 doivent au préalable déposer leur candidature auprès du secrétariat de la formation.

Formation(s) requise(s)

Pour l'admission en 1ère année :

Être titulaire d'une formation bac+3.

Pour l'admission en 2ème année :

Avoir validé la 1ère année ou une formation bac+4 équivalente.

À défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis (Art R613-32 à R613-50 du Code de l'Éducation) :

- [au titre de la Validation des Études Supérieures \(VES\)](#)
- [au titre de la Validation des Acquis \(VA\)](#)
- [au titre de la Validation des Acquis de l'Expérience \(VAE\)](#)

Inscription

1ère année :

Si votre candidature est retenue, vous recevrez un mail vous indiquant la procédure à suivre pour vous inscrire en ligne.

[Consultez toutes les étapes de la procédure d'inscription](#)

2ème année :

Pour les titulaires du M1 correspondant validé à l'UT2J : [se réinscrire](#)

Pour les autres : contactez le secrétariat de la formation (voir onglet "contact") pour obtenir la fiche d'inscription.

Perspectives professionnelles

- chargé de projet patrimonial ou chargé d'études, dans les secteurs public et privé
- chef de service ou d'équipements culturels et patrimoniaux en recherche-documentation, conservation, inventaire, médiation du patrimoine, conception d'événements culturels et patrimoniaux

Sous réserve de réussite aux concours de la filière culturelle de la fonction publique territoriale et d'État :

- conservateur,
- attaché de conservation,
- animateur du patrimoine,
- chargé d'études documentaires.